

Compte rendu de la mission de sensibilisation à l'ITIE des responsables de l'usine à gaz de Logbaba (Douala) et des populations riveraines du 25 au 27 février 2014

Suite à l'atteinte du statut de « pays conforme » par le Cameroun le 17 octobre 2013, le Comité ITIE a adopté un nouveau plan de travail couvrant la période 2014-2016. Dans le cadre de sa stratégie de communication et conformément à la Norme ITIE, les activités de sensibilisation et de communication doivent continuer d'être menées régulièrement en direction des entreprises extractives et des populations en vue de mieux faire connaître l'ITIE et ses avantages.

Avec l'entrée en production de l'usine à gaz de Logbaba, opérée par la société **Gaz du Cameroun** ex-Rodeo Development Limited, premier projet gazier du Cameroun inaugurée par Son Excellence Monsieur Paul Biya, Président de la République le 15 novembre 2013, le secteur gazier devra nécessairement faire partie des prochaines conciliations ITIE. Cela constituera une innovation pour les rapports ITIE du Cameroun qui concernaient déjà les ressources pétrolières et minières.

Dans cette optique le Comité ITIE a décidé d'organiser une communication autour de l'exploitation du gaz naturel de Logbaba à l'intention notamment de l'opérateur, la société Gaz du Cameroun (GDC) et les populations riveraines de l'usine.

C'est une belle occasion pour le Comité ITIE de se faire une idée de l'état des relations entre GDC et les populations riveraines et de recueillir leurs préoccupations respectives qui pourraient être étudiées par les instances compétentes.

L'équipe du Comité a commencé sa sensibilisation sur le terrain le 25 février 2014 par des séances de travail avec le Directeur de Gaz du Cameroun; le Sous-préfet de l'arrondissement de Douala 3^{ème}, circonscription où l'usine à gaz est située ; les Chefs de 3^{ème} degré des localités de Logbaba et de Ndogpassi ; des responsables d'organes de presse. Il s'est agi de leur expliquer le but et les objectifs de la mission, d'obtenir leurs soutiens et facilitations pour la mobilisation des populations cibles et une bonne couverture médiatique. Leurs contributions respectives ont permis à l'équipe du Comité d'exécuter avec satisfaction sa mission. C'est ainsi que, le 26 février 2014, deux ateliers se sont tenus.

LE PREMIER ATELIER :

Le premier atelier avait pour cible le personnel de la société **Gaz du Cameroun (GDC)** et s'est tenu dans la matinée du 26 février de 11h30 à 13h30 à Douala au sein de l'hôtel SAWA, en présence de nombreux journalistes locaux. Après le mot introductif du Chef de mission, les communications des représentants du Comité ont porté sur les thèmes ci-après:

1. La Présentation de l'ITIE, par Benjamin BIOULE, Conseiller en communication du Comité

Les participants ont appris que :

- **l'ITIE qui a été créée en 2002 est une plateforme de dialogue, une coalition de gouvernements, d'entreprises extractives et d'organisations de la société civile qui promeuvent la transparence** et la bonne gouvernance dans la collecte et la gestion des revenus issus de l'exploitation du gaz, du pétrole et des mines en vue d'améliorer les conditions de vie des populations.

L'ITIE comprend les **Principes** qui définissent les objectifs et les engagements de toutes les parties prenantes, les **Exigences** que tous les pays mettant en œuvre l'ITIE doivent satisfaire et enfin la **Validation** qui est une évaluation externe, indépendante et impartiale du niveau de performance dans le respect de la Norme ITIE.

L'ITIE repose sur l'exigence de « **la publication de rapports exhaustifs incluant les déclarations des paiements certifiées versés au gouvernement par les entreprises extractives d'une part, et d'autre part, les déclarations de revenus certifiées perçus par le gouvernement et issus des industries extractives.** » Ces « **rapports doivent être compréhensibles, activement promus, accessibles au public et contribuant au débat public** ». L'ITIE renforce la gestion des finances publiques et le respect de l'obligation de rendre des comptes.

Au plan international, l'ITIE est **dirigée par le Conseil d'administration** composé d'éminentes personnalités représentant les gouvernements des pays adhérents, des entreprises extractives, des organisations de la société civile, des investisseurs et des pays qui soutiennent l'ITIE. Le Conseil d'administration de l'ITIE est assisté d'un **Secrétariat international** basé à Oslo en Norvège. L'ITIE est une initiative mondiale actuellement mise en œuvre par **plus de 40 pays de tous les continents** suivant un processus identique pour tous mais avec la souplesse de tenir compte du contexte national.

Le Cameroun a adhéré à l'ITIE en 2005 sur très hautes instructions du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence M. Paul Biya. La même année un décret du Premier Ministre a créé le **Comité ITIE placé sous la présidence du Ministre des Finances** et composé de représentants de l'administration, des entreprises extractives et de la société civile. Le Ministre des Finances a pris une **décision créant le Secrétariat technique en 2005**. Depuis lors, le Cameroun a produit et mis à la disposition du public **les rapports de conciliation couvrant la période 2001 à 2011 relatifs aux secteurs du pétrole, des mines et du transport du pétrolier**.

En reconnaissance de tous ces efforts, le Conseil d'administration de l'ITIE a déclaré **le Cameroun « pays conforme » le 17 octobre 2013, statut qui améliore l'image et la réputation du Cameroun et attire des investisseurs** en ce sens qu'il atteste qu'un cadre et des mécanismes viables ont été mis en place pour garantir durablement aux populations l'accès libre et transparent aux informations exhaustives et détaillées sur les industries extractives, puis encourager et faciliter le débat sur l'utilisation des revenus.

2. Les règles de l'ITIE, par Ibrahim NDOUOP NJIKAM, membre du Secrétariat technique ITIE

Le public a appris que **les règles de l'ITIE décrivent comment les pays adhérents doivent mettre en œuvre l'ITIE**.

Ces règles sont élaborées par le Secrétariat International ITIE. Ces règles évoluent régulièrement pour intégrer les innovations et **les bonnes pratiques qui renforcent la transparence**, l'obligation de rendre compte et le débat afin que les populations voient véritablement les bénéfices de leurs ressources.

La dernière version de ces règles, appelée **la Norme ITIE, a été adoptée en mai 2013 à Sydney** en Australie. Le respect de l'application des règles est vérifié par un Valideur indépendant et attesté par le Conseil d'administration qui déclare un pays « **conforme** » lorsque toutes les preuves matérielles apportées montrent que toutes les exigences de l'ITIE ont été satisfaites.

La Norme ITIE donne une **place plus importante à la société civile et au débat public** sur les enseignements tirés et l'évaluation des résultats et de l'impact de l'ITIE.

3. Objectifs de l'ITIE et politique gouvernementale en matière de mise en œuvre de l'Initiative, par Antoine ONDOA, membre du Comité, Chef de mission

Ce point a été développé en trois volets :

- a) **l'objectif global** visé par l'ITIE: **l'amélioration des conditions de vie des populations** ;
- b) **les objectifs spécifiques** :
 - renforcer la transparence dans la collecte des revenus issus du secteur extractif,
 - augmenter les revenus issus du secteur extractif,
 - promouvoir l'amélioration de la qualité de la dépense concernant les revenus issus du secteur extractif, du fait de la redevabilité ;

c) les perspectives de l'ITIE au Cameroun:

- renforcer et pérenniser l'ITIE,
- maintenir le statut de « pays conforme »,
- réussir la prochaine validation prévue en 2016.

Les participants ont appris que la politique gouvernementale en matière de mise en œuvre de l'ITIE vise l'assainissement du climat des affaires, l'augmentation et la sécurisation des recettes pétrolières et minières et bientôt gazières en vue d'une redistribution équitable à travers le budget qui permet de financer les projets d'investissement de l'Etat et des collectivités territoriales décentralisées.

4. Le plan de travail 2014-2016 du Comité, par Agnès Solange ONDIGUI OWONA, Coordonnateur du Secrétariat technique

Les populations cibles ont appris que ce plan vise la pérennisation de l'ITIE et la préservation du statut de « pays conforme » à travers trois axes :

- a) le renforcement des structures de mise en œuvre,
- b) la production régulière des rapports de conciliation de qualité et désagrégés
- c) le renforcement de la communication.

5. Amélioration de la gouvernance du secteur extractif, par François BINZOULI, membre du Secrétariat technique

Il a été dit aux publics que le Gouvernement veille à l'amélioration de la gestion du cadastre minier et des circuits de collecte des revenus. Ce qui justifie l'admission du Cameroun au [Processus de Kimberley](#) qui renforce l'ITIE notamment pour la traçabilité et le contrôle de la production, de la commercialisation et de l'exportation des diamants. C'est ainsi que des agents du Processus de Kimberley font la « [police des diamants](#) » dans les aéroports internationaux du Cameroun pour empêcher le trafic des diamants ne bénéficiant pas du certificat d'exportation.

6. L'importance de la communication et le rôle des médias, par Zacharie NGNIMANE, membre du Comité

Visibilité, lisibilité, partage, médiatisation sont les mots clés de cette communication. Visibilité des activités du Comité ITIE, lisibilité des informations qu'il publie, diffusion des rapports auprès de toutes les cibles, partage des leçons apprises au sein des entreprises extractives et des populations notamment riveraines des sites d'exploitation. Les hommes de médias ont donc un rôle important à jouer dans la diffusion des informations du Comité. Les populations sont également interpellées pour accompagner le Comité à mieux faire connaître l'ITIE en passant le bon message et en projetant une image positive de l'ITIE.

7. La présentation des activités de la société Gaz Du Cameroun (GDC), par Honoré MBOUOMBOUO DAIROU, Directeur Général

L'on a appris que Gaz du Cameroun (GDF) est la nouvelle dénomination de Rodeo Development Limited. GDC produit du gaz naturel dans son usine située dans la localité de Logbaba (Douala). GDC distribue ce gaz naturel auprès des entreprises de Douala. Le gaz naturel étant une énergie propre, GDC contribue donc à la réduction de la pollution et donc à la préservation de l'environnement. Lors du développement de ses activités, GDC a contribué à la réduction du chômage en créant des emplois à durée déterminée et à travers la sous-traitance des petites activités. Travaillant avec des technologies de pointe, GDC facilite le transfert de technologies vers le Cameroun en offrant des stages aux élèves-ingénieurs de l'école polytechnique. GDC a bénéficié du soutien de l'administration (Ministère des mines, Ministère de l'environnement, Ministère de la communication). Rodeo Development Limited a contribué aux premières conciliations ITIE et la Directeur Général est favorable à la participation de GDC aux prochaines conciliations.

Bien qu'ayant payé des compensations réglementaires aux riverains de l'usine à gaz, GDC déplore la persistance de l'exploitation artisanale du sable par ces mêmes populations à l'intérieur du périmètre de sécurité de l'usine, notamment au niveau des anciens puits abandonnés ; cela représente une menace pour GDC qui court le risque d'éboulement de terrain pouvant impacter négativement ses activités. L'autorité administrative compétente a été saisie en vue de faire cesser les activités illégales.

Questions/réponses :

De manière générale, les questions ont essentiellement porté sur :

- la production irrégulière des rapports,
- les dangers que présentent les puits abandonnés,
- le mécanisme de contrôle de la qualité des rapports

Concernant la production irrégulière des rapports, le Coordonnateur du Secrétariat Technique l'a expliqué par le décalage d'un an induit par la loi de règlement de la loi de finances. La Norme ITIE exige des déclarations auditées et certifiées par un commissaire aux Comptes. Pour les entreprises privées, les comptes de l'exercice N-1 sont publiés en juin de l'année N. Mais pour les entités publiques, il faut attendre la loi de règlement qui intervient en fin d'année N. Les comptes ne peuvent donc être certifiés qu'en N+1 par la Chambre des Comptes de la Cour Suprême permettant ainsi le rapprochement avec les déclarations des entreprises privées. Ce qui crée un décalage de plus d'un an et retarde d'autant la publication du rapport de conciliation. Le Comité ne peut pas faire autrement. Toutefois, selon la Norme ITIE, l'écart entre deux rapports ne doit pas excéder deux ans. Pour le rapport de 2012 le Cameroun est encore dans l'intervalle de ces deux ans jusqu'au 31 décembre 2014.

S'agissant des dangers que présentent les puits abandonnés, le DG de GDC a dit qu'il s'agit d'anciens puits forés pendant les travaux d'exploration par Elf-Serepca et Total. Ces puits représentent en effet un danger pour les populations riveraines qui plus est, savent qu'il est interdit de mener une quelconque activité aux alentours desdits puits, ceux-ci faisant partie de la ceinture de sécurité autour de l'usine. Certains riverains y font une exploitation artisanale de sable qui cause des ruissellements d'eau de pluie susceptibles de favoriser des éboulements de terrain. Cela constitue un risque réel sur les installations de GDC. L'autorité administrative compétente a été saisie par GDC pour faire cesser ces travaux artisanaux et déguerpier les artisans concernés.

En ce qui concerne le mécanisme de contrôle de la qualité des rapports, le Coordonnateur du Secrétariat technique a dit qu'il n'existe pas en tant que tel un mécanisme de contrôle. Toutefois, les rapports de conciliation sont faits par un administrateur indépendant ou conciliateur de renom, recruté par appel d'offres international à partir d'une liste de cabinets internationaux préalablement sélectionnés et agréés par le Secrétariat International de l'ITIE pour leur sérieux. L'administrateur indépendant travaille sur la base de la Norme ITIE qui a des critères stricts avec le souci de protéger sa réputation. Son rapport est soumis à l'examen critique du Comité ITIE qui peut demander des amendements avant approbation et le transmet au Secrétariat International qui à son tour émet un avis qui peut nécessiter des réajustements. Ce n'est qu'après que toutes les parties prenantes l'aient approuvé que le rapport est adopté par le Comité qui le publie et de dissémine.

A la fin de cette rencontre, l'équipe du Comité, celle de GDC et les journalistes se sont donné rendez-vous à la chefferie de Ndogpassi à 15h30 pour échanger avec les populations riveraines de l'usine à gaz.

LE DEUXIEME ATELIER :

Cet atelier avait pour cible, les populations riveraines de l'usine à gaz de Logbaba. Il s'est tenu le 26 février 2014 de 15h30 à 17h30 chez le Chef de 3^{ème} degré de la localité de Ndogpassi. L'on a noté une forte mobilisation des populations (environ 1000 personnes) qui, par centaines et de diverses catégories sociales, ont tenu à prendre part à cette réunion. Parmi elles :

1. l'autorité administrative locale (le représentant du sous-préfet de Douala 3^{ème})
2. des élus (un sénateur Chef supérieur du canton Bakoko et deux députés)
3. le Directeur Général de Gaz du Cameroun et ses collaborateurs
4. des experts environnementalistes

5. des autorités traditionnelles (le Chef supérieur du Canton Bassa de Logbaba, six Chefs traditionnels de 3^{ème} degré et cinq chefs de blocs)
6. des responsables religieux (un Imam, un prêtre et des Sœurs)
7. des leaders d'opinion (un ancien député) et des représentants d'associations de défense des droits des riverains et du Comité local d'hygiène et salubrité
8. des moto-taximen
9. des étudiants et élèves
10. des journalistes.

Le but de cette réunion était :

1. d'expliquer l'ITIE aux populations riveraines avec des mots simples
2. de disséminer les rapports de conciliation notamment ceux des exercices 2009, 2010 et 2011,
3. de distribuer d'autres supports de communication
4. d'échanger avec les riverains sur leurs préoccupations et leurs attentes.

En guise d'ouverture de la réunion, le Chef de mission a demandé aux participants de bien vouloir exécuter le refrain de l'hymne nationale du Cameroun en hommage aux acteurs de la réunification. Par la suite, dans son mot introductif, le Chef de mission a indiqué le contexte et le but de la mission du Comité ITIE à Logbaba. Prenant la parole, le Conseiller en Communication a présenté l'ITIE et ses règles. A son tour, le Chef de mission a expliqué la politique gouvernementale en matière de mise en œuvre de l'ITIE et d'amélioration des conditions de vie des populations.

Quant au représentant du Sous-préfet de Douala 3^{ème}, il a martelé le rôle des autorités administratives dans la régulation des activités extractives en vue non seulement d'une exploitation harmonieuse mais aussi pour la préservation des intérêts des populations impactées, ce dans le strict respect de la réglementation en vigueur au Cameroun. Il a demandé aux populations d'être attentives au message des membres du Comité ITIE.

Les échanges houleux qui s'en sont suivis ont essentiellement porté sur :

- les réclamations d'une meilleure indemnisation des riverains expropriés ;
- la communication sur le plan de gestion environnemental et social ;
- la construction des forages d'eau potable ;
- la recherche de solutions au ruissellement d'eau de pluie qui menace les maisons situées en bordure des ravins ;
- la conduite à terme des travaux de bitumage de la route à double sens d'accès à l'usine à gaz. Il convient de préciser que le bitumage de cette route est effectué sur très hautes instructions du Chef de l'Etat lors de la cérémonie d'inauguration de l'usine à gaz le 15 novembre 2013
- etc.

RESOLUTIONS

Séance tenante, le Directeur général de GDC a décidé de mettre en place une plateforme de dialogue avec toutes les composantes sociales des riverains à l'effet d'apporter des solutions adaptées aux préoccupations susvisées soulevées par les populations.

Le Directeur Général de GDC s'est dit favorable à cette plateforme. Toutefois, il a dit que certaines préoccupations soulevées ont déjà été réglées mais que les autres sont en étude.

L'ouverture du DG de GDC a fait retomber la tension parmi les riverains qui ont remercié le Comité ITIE non seulement de les avoir sensibilisés sur l'ITIE et distribué la documentation mais surtout d'avoir occasionné une rencontre avec le Directeur Général pour lui rappeler leurs doléances et espérer une prise en compte satisfaisante.

RESULTATS ATTEINTS

- Nombre de personnes directement sensibilisées : environ 1000
- L'ITIE a été expliquée aux cibles : Responsables et Agents de GDC et Riverains
- Des interviews réalisées au sortir des réunions permettent d'attester que les populations ont bien compris ce qu'est l'ITIE
- Les préoccupations des populations ont pu être entendues par l'Autorité administrative, les membres du Comité ITIE et les Responsables de Gaz du Cameroun
- Le projet de mise en place d'une plateforme de dialogue est une avancée vers l'apaisement des tensions sociales et par ricochet l'amélioration des conditions de vies des populations riveraines.
- Tous les supports de communication ont été largement distribués :
 - o Rapports de conciliation 2011,
 - o Rapports de conciliation 2009 et 2010,
 - o Synthèse du rapport 2009-2010,
 - o Rapports simplifiés en Bande Dessinée,
 - o Rapport de cadrage 2009-2010 et 2011
 - o Dépliant c'est quoi l'ITIE,
 - o Affiches ITIE A1 et A2
 - o T-shirts, polos et Casquettes.
- Les activités de la mission ont bénéficié d'une bonne couverture médiatique par 27 journalistes, cameramen et photographes : press-book en ligne sur le site Web du Comité : www.eiticameroun.org comprenant les [coupures de presse](#), les vidéos et audio diffusées par les médias sur notre mission. Parmi les organes de presse présents, on peut citer : CRTV radio, CRTV Télé, Canal 2 International, Equinoxe TV, STV, DBS, Cameroun-tribune, Vision 4, Le Jour, Aurore Plus, Mutations, Anecdote, Le Messenger, Le Quotidien de l'Economie, Perspective Nouvelle, La Nouvelle Expression, Détective, etc.

PERSPECTIVES

En préparation de la prochaine visite des Responsables du Secrétariat International ITIE au Cameroun du 12 au 14 mars 2014, une nouvelle mission est projetée à Douala du 10 au 13 mars 2014 pour approfondir les contacts avec les personnes clés, renforcer la communication en direction des populations riveraines, organiser et gérer la visite de la délégation du Secrétariat International sur les sites - de l'usine à Gaz du Cameroun (gaz) ainsi que des rencontres avec les Responsables d'ADDAX et de PERENCO (pétrole).

Une communication spécifique doit être faite avant la date de la visite des Responsables du Secrétariat International ITIE. Elle sera politique, institutionnelle, opérationnelle et sociale.

Des opérations de relations publiques doivent être menées afin de mieux clarifier l'ITIE et positionner le rôle de son Comité dans notre pays dans la perspective de la pérennisation de la conformité. Les autorités administratives, les élus locaux, les chefs traditionnels doivent être mis à contribution pour que les populations soient mieux informées sur les missions du Comité ITIE Cameroun, afin d'éviter toute confusion ou toute autre interprétation erronée. Cela aura l'avantage d'améliorer la perception des populations riveraines sur l'ITIE.

COMPOSITION DE L'EQUIPE DE MISSION

Chef de mission : ONDOA Antoine (membre du Comité ITIE, Représentant de la [Présidence République](#))

Membres :

1. ONDIGUI OWONA Agnès Solange (Coordonnateur du [Secrétariat Technique ITIE](#))
2. NGNIMAN Zacharie (Membre du Comité, Représentant de la Commission Nationale Anti-Corruption - [CONAC](#))
3. NDOUOP NJIKAM Ibrahim (Membre du Secrétariat Technique, Représentant du Ministère des Finances)
4. BINZOULI François (Membre du Secrétariat Technique, Représentant du [Ministère des Mines](#))
5. BIOULE Benjamin (Conseiller en Communication, Directeur Général du Cabinet [ASSIFE SARL](#))